

## L'OIBT a sensiblement contribué au développement de la certification des forêts et des bois

par Amha bin Buang

Secrétariat de l'OIBT

Yokohama

eimi@itto.jp

L'OIBT est l'une des premières organisations internationales intergouvernementales qui se soient penchées sur l'évolution de la certification des forêts et des bois. Les discussions interminables et passionnées sur les méthodes d'action qui ont eu lieu au sein du Conseil international des bois tropicaux au début des années 90 (stimulées en partie par un rapport de l'OIBT sur les incitations en 1991) ont mené l'OIBT à faire entreprendre sa première étude de la question en 1993. Depuis lors, l'Organisation a réalisé plusieurs autres études, élaboré des directives, des critères et indicateurs et des systèmes d'audit de l'aménagement forestier durable, financé des projets pour aider les pays membres producteurs à développer des approches de la certification et à progresser sur la voie de l'aménagement forestier durable, pris part à des séminaires internationaux, en a parrainé certains et conjointement organisé d'autres et, plus récemment, convoqué son propre atelier international sur ce sujet.

### Études de l'OIBT

Jusqu'ici, l'OIBT a commandé six études concernant la certification des forêts et des bois, à savoir:

- *Les encouragements dans les pays producteurs et consommateurs pour la promotion de l'exploitation rationnelle des forêts tropicales* (1991) par l'Oxford Forestry Institute et Timber Research and Development Associates;
- *Liens économiques entre le commerce international des bois tropicaux et l'aménagement durable des forêts tropicales* (1993) par le London Environmental Economics Centre (LEEC);
- *Systèmes d'homologation pour tous les bois et produits dérivés* (1994) par Baharuddin Haji Ghazali et Markku Simula;
- *Étude sur les marchés et segments de marché pour les bois et produits bois certifiés* (1995) par John Wadsworth et Peter Boateng;
- *Étude sur le développement de la formulation et de la mise en oeuvre des systèmes de certification pour tous les bois et produits dérivés objets d'un commerce international* (1996) par Baharuddin Haji Ghazali et Markku Simula; et
- *Certification des bois: Progrès et problèmes* (1997) par Baharuddin Haji Ghazali et Markku Simula.

Ces études étaient destinées à rassembler, colliger, analyser et diffuser des informations sur la certification des forêts et des bois en vue de faire mieux connaître et comprendre l'évolution des initiatives dans ce domaine et ce qu'elles impliquaient pour la poursuite des efforts visant à développer l'aménagement des forêts tropicales dans les pays membres. L'étude entreprise en 1994 a été discutée par un groupe de travail OIBT sur la certification de tous les produits ligneux, réuni à Cartagena de Indias (Colombie), dont les constatations et recommandations ont été examinées par le Conseil international des bois tropicaux à sa 16<sup>ème</sup> session.

### Série OIBT: Politique forestière

Dans l'exécution de sa mission de soutien aux efforts visant à mettre les forêts tropicales sous aménagement durable, l'OIBT a fait oeuvre de pionnier en élaborant une série de directives, critères et indicateurs. Jusqu'à présent, cette série inclut:

- *Directives de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles* (1990);
- *Critères de mesure de l'aménagement durable des forêts tropicales* (1992);
- *Directives de l'OIBT pour la création et l'aménagement durable des forêts artificielles tropicales* (1993);
- *Directives de l'OIBT sur la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production* (1993);
- *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales* (1997);
- *Critères et indicateurs OIBT de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles* (1998);
- *Guides OIBT d'application des critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles* (1999); et
- *Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts dégradées et secondaires* (2002).

Cette série constitue un ensemble d'outils essentiels aux membres de l'OIBT pour faire progresser l'aménagement des forêts tropicales et qui leur permettent d'envisager une certification volontaire des forêts et des bois. L'OIBT a conduit une série d'ateliers dans des pays membres pour former des instructeurs à l'application des critères et indicateurs de l'OIBT et à l'utilisation des guides OIBT à cet effet. Elle mène actuellement d'autres ateliers de niveau national dans dix des principaux pays membres pour former des fonctionnaires, aménagistes et concessionnaires de forêts à l'utilisation des Guides OIBT d'application des critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles.

### Élaboration des systèmes d'audit

L'OIBT a également entrepris l'élaboration de systèmes d'audit qui permettront de surveiller et vérifier les progrès réalisés en matière d'aménagement forestier durable et serviront d'élément essentiel de certification des forêts et des bois. Ce travail inclut:

- *Étude comparée des systèmes d'audit de l'aménagement forestier durable* (2000) par E.O. Nsenkyire et Markku Simula; et
- *Cadre à un système d'audit des critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable* (2001) par Baharuddin Haji Ghazali et Markku Simula.

Sur la base de ce cadre d'audit, l'OIBT développe maintenant un matériel didactique en vue d'organiser des cours de formation dans les pays membres producteurs de l'OIBT qui souhaitent appliquer des systèmes crédibles d'audit des critères et indicateurs OIBT.

### Projets de l'OIBT

Les activités de projet représentent un volet important des travaux de l'OIBT et un moyen pratique d'aider les pays membres en développement à mettre en oeuvre des initiatives et des actions qui vont dans le droit fil du mandat et des objectifs de l'Organisation. Depuis sa création, celle-ci a financé plus de cinq cents projets, avant-projets et activités évalués à plus de 230 millions de dollars des Etats-Unis. Toutes les activités de

projet de l'OIBT concernant un ou plusieurs aspects de l'aménagement, de la conservation et de la mise en valeur durable des forêts tropicales. Certains se rapportent à la certification des forêts et des bois, en particulier:

- *Développement de la formation sur l'évaluation de l'aménagement forestier durable en Indonésie* (PD 1/95 REV.4 (M)); et
- *Elaboration d'un système de surveillance et d'information sur le marché d'exportation à Fidji* (PD 3/97 REV.1 (M)).

Grâce au projet indonésien, environ 150 évaluateurs de l'aménagement forestier durable sont maintenant enregistrés auprès de l'Institut indonésien d'éco-étiquetage (LEI). Le LEI affirme que cette équipe de personnel bien formé et plus expérimenté s'est développée au point de rendre possible en Indonésie la mise en oeuvre d'une certification valable de l'éco-étiquetage. Le projet de Fidji a élaboré un système de suivi pour surveiller l'acheminement des bois prélevés, de leur point d'origine au point d'exportation. Plusieurs nouvelles propositions de projets concernant la certification des forêts et des bois ont été soumises à l'OIBT et seront examinées par le Conseil international des bois tropicaux aux fins d'approbation et de financement, après avoir été analysées par le Groupe d'experts chargé de l'évaluation des projets.

Dans le domaine connexe des critères et indicateurs, les projets OIBT suivants ont été mis en oeuvre:

- *Application et évaluation des critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts naturelles* (Colombie; PD 8/97 REV.2 (F));
- *Publication, testage et clarification des critères et indicateurs OIBT de l'aménagement durable des forêts du Gabon* (Gabon; PD 9/98 REV.2 (F));
- *Test d'application des critères et indicateurs révisés de l'OIBT, et diffusion des résultats afférents au Cameroun* (Cameroun; PD 23/99 REV.2 (F));
- *Formation d'instructeurs à l'application des critères et indicateurs OIBT et indonésiens de l'aménagement forestier durable au niveau des unités d'aménagement forestier* (Indonésie; PD 42/00 REV.2 (F)); et
- *Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines* (PD 124/01 REV.2 (M)); qui sera exécuté par l'Organisation africaine du bois et l'OIBT.

## Séminaires et ateliers internationaux

Au cours des années, l'OIBT a participé à un certain nombre de séminaires et d'ateliers internationaux sur la certification des forêts et des bois. Les 19 et 20 février 2001, par exemple, l'OIBT a collaboré avec la FAO et la GTZ au séminaire FAO-GTZ-OIBT tenu au Siège de la FAO à Rome, qui portait sur l'instauration d'un climat de confiance entre les différents systèmes de certification forestière et ceux qui les préconisent. Un an plus tard, l'OIBT a convoqué son propre atelier, l'Atelier international de l'OIBT sur la comparabilité et l'équivalence des systèmes de certification forestière, à Kuala Lumpur (Malaisie) (voir les recommandations de l'atelier dans l'encadré).

## Poursuite des travaux

L'OIBT poursuit ses travaux sur la certification des forêts et des bois, poussée par le fait que la certification et l'étiquetage avancent à grands pas dans les pays développés tandis que les progrès réalisés dans les pays tropicaux et les autres pays en développement sont plus lents. Il est donc évident et urgent de soutenir les efforts des pays en développement qui souhaitent s'engager sur la voie de la certification et de l'étiquetage en vue de promouvoir l'aménagement forestier durable et de mieux faire accepter leurs produits forestiers sur les marchés.

La plus récente décision sur la certification des forêts et des bois prise par le Conseil est la Décision 11(XXXI), intitulée 'Rôle potentiel des approches progressives de la certification dans les pays producteurs de bois comme outil de promotion de l'aménagement forestier durable'. Pour donner suite à cette décision, l'OIBT a entrepris une étude sur le rôle potentiel des approches

progressives de la certification comme outil pour favoriser l'aménagement forestier durable. Lorsque cette étude sera terminée, trois ateliers régionaux seront convoqués pour en diffuser et discuter les résultats et ce qu'ils signifient, ainsi que pour formuler des recommandations à l'intention du Conseil international des bois tropicaux. Parallèlement, l'Organisation servira d'intermédiaire entre les parties intéressées des pays producteurs et des pays consommateurs, en vue de faciliter une plus grande compréhension, le partage d'informations et le dialogue sur les approches progressives de la certification.

## Futurs travaux

Le futur programme de travail de l'OIBT sur la certification des forêts et des bois se développera sans doute principalement à partir des résultats des travaux ci-dessus que l'Organisation exécute actuellement dans ce domaine et dans des domaines connexes tels que les systèmes d'audit et les critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable. L'évolution ultérieure de toutes les questions relatives à la certification des forêts et des bois aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux est aussi susceptible de se répercuter sur les futurs travaux de l'OIBT dans ce domaine.

## Résultats de l'atelier

L'Atelier international de l'OIBT sur la comparabilité et l'équivalence des systèmes de certification forestière, tenu les 3 et 4 avril 2002, a réuni 68 participants qui s'intéressent tout particulièrement à la certification. Les participants ont reconnu que le rôle de l'OIBT dans la promotion de l'aménagement forestier durable et sa certification devait être renforcé et ont formulé les recommandations suivantes: l'OIBT devrait

- soutenir les efforts de renforcement des capacités en matière de certification dans ses pays membres producteurs, en ce qui concerne notamment le renforcement institutionnel, la participation des parties prenantes, les systèmes d'audit, la formation, et une meilleure compréhension de ce qu'est la certification. L'Organisation devrait réagir de manière plus positive aux propositions de projets relatifs à la certification;
- suivre les progrès accomplis en matière de comparabilité et d'équivalence des systèmes de certification et explorer les possibilités de promouvoir la convergence des normes de certification forestière dans les pays membres, notamment par le biais d'initiatives régionales;
- faciliter les discussions faisant intervenir les parties prenantes et prêter son soutien pour sonder la faisabilité de l'approche progressive de la certification comme moyen permettant de rendre plus équitable l'accès des producteurs à la certification;
- reconnaître la contribution que la certification de l'aménagement forestier et de la filière peut apporter à la lutte contre les coupes et le commerce illicites de bois tropicaux;
- faciliter le dialogue et la coopération entre pays membres consommateurs et producteurs, et faire connaître aux parties prenantes et au grand public les principes et les complexités de l'aménagement forestier durable et de la certification des forêts naturelles et artificielles;
- redoubler d'effort pour la promotion de conditions qui permettront l'expansion de l'aménagement forestier durable et sa certification dans ses pays membres;
- soutenir les recherches visant d'une part à examiner l'efficacité et l'efficience d'autres ensembles d'indicateurs et du degré auxquels ceux-ci répondent à des critères de certification particuliers et, d'autre part, à déterminer l'impact de la certification sur l'aménagement forestier durable;
- tenir ses membres au courant des initiatives liées aux mécanismes internationaux de reconnaissance mutuelle entre systèmes de certification; et
- prêter son soutien aux forums régionaux et organisations connexes traitant les questions de certification dans les régions tropicales.